

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T10678
Adresse du site	156, rue du Faubourg Saint-Denis	Hauteur	R+7 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz pour la 5G		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Réorientation de l'azimut 0° à 5° Déplacement de l'azimut 240° de la façade vers la toiture		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	28/07/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	28/08/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Bouygues Télécom projette la modification d'une antenne relais sur un site existant émettant sur les fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz, avec l'ajout du 3500 MHz, pour contribuer à la couverture de votre quartier en 2G, 3G, 4G et 5G		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G/5G par 3 nouvelles antennes entrelacées accueillant le 3500MHz pour la 5G et émettant sur les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz et 3500MHz), orientées vers les azimuts 5°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Azimut 120° : R+7
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 5° < 5V/m - 120° < 4V/m ; 240° < 5V/m 5G (3500) : 5° < 3V/m - 120° < 3V/m ; 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27,75m pour tous les faisceaux		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes (faisceaux fixes et orientables dans une même antenne multi technologies), dont une qui a été éloignée de la façade
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

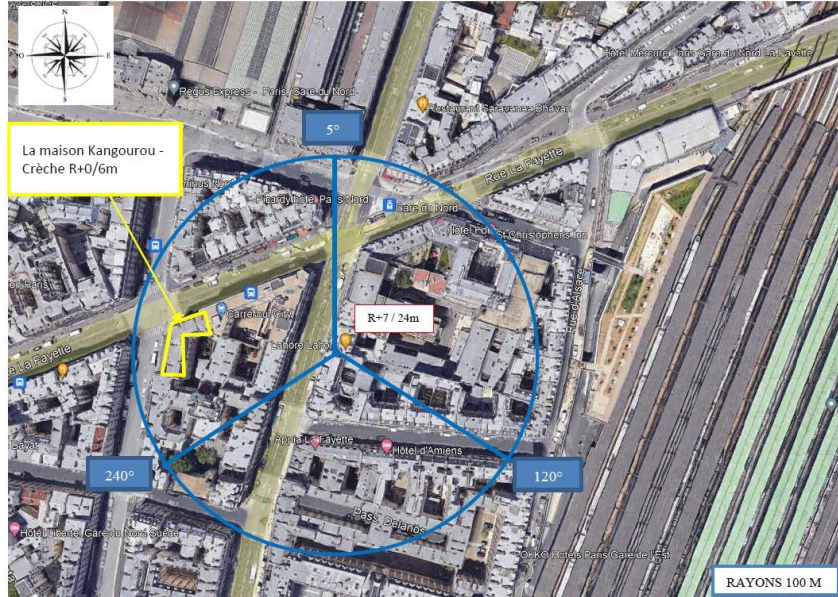
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
La Maison Kangourou - Crèche	150 Rue la Fayette 75010 Paris	18m	Non	75m	< 1V/m

Estimation des antennes à faisceaux orientables

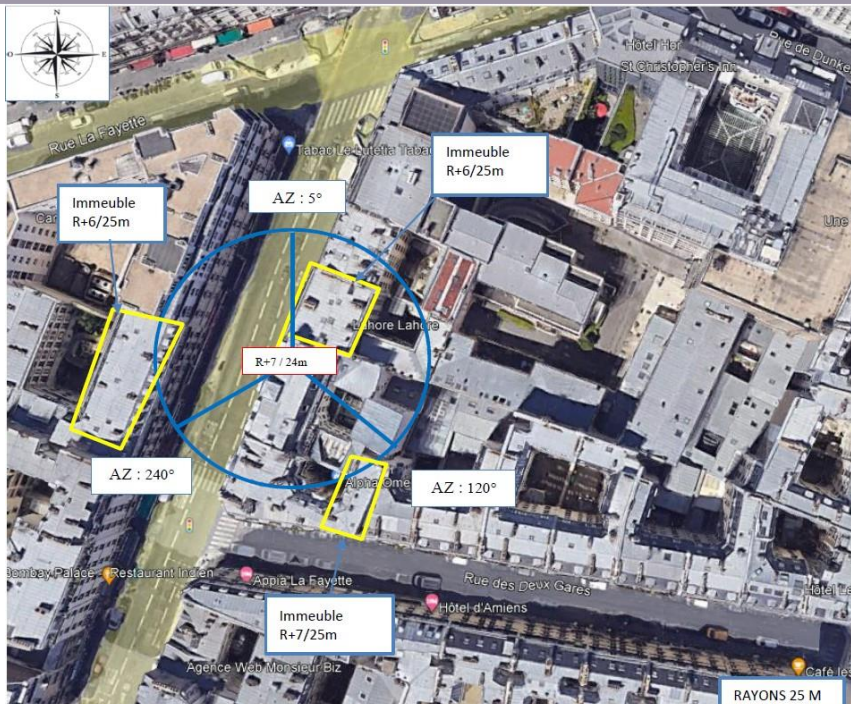
Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
La Maison Kangourou - Crèche	150 Rue la Fayette 75010 Paris	18m	Non	75m	< 1V/m

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 156 RUE DU FAUBOURG ST DENIS 75010 PARIS-10E__ARRONDISSEMENT est comprise entre :

	Azimut 5°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 5°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 156 RUE DU FAUBOURG ST DENIS 75010 PARIS-10E__ARRONDISSEMENT est comprise entre :

	Azimut 5°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimuth 5 °



Azimuth 120 °



Azimuth 240 °

